

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements. Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Tout n'est pas rose dans la carrière, et Gambetta rencontre sur son chemin plus de cailloux que de fleurs.

Le caillou Ribot, à propos des nouveaux ministères, le caillou de Broglie pour les affaires tunisiennes, le caillou Clovis Hugues, à travers les vitres des bureaux de la guerre, sans compter les cailloux Henry Maret, Fresneau, de Ker-drel, Gavardie qui, pour être des pierres de moindre grosseur, n'en sont pas moins désagréables à recevoir.

Disons vite que la plupart de ces projectiles restent en route, n'arrivent pas au but et que Gambetta doit s'en trouver d'autant moins atteint qu'il devait s'attendre un peu à cette lapidation.

Toutes les rancunes, toutes les colères et toutes les haines qui se sont accumulées contre le « dictateur » depuis une demi-douzaine d'ans, devaient nécessairement éclater à son arrivée au pouvoir. On peut même affirmer que les hommes qui poussaient le plus vivement Gambetta à prendre ce pouvoir, n'avaient d'autre pensée que de le mettre bien en évidence, afin qu'il pût servir de cible à tous les tirailleurs de droite et de gauche.

Il lui faut donc compter aujourd'hui avec les rages plus ou moins contenues, les ambitions déçues, les orgueils froissés des bonhommes qui ont toujours considéré le chef du cabinet comme leur bouc émissaire et leur tête de Turc.

Ajoutons que personnellement Gambetta prête souvent plus que tout autre à ces animosités, soit par ses allures autoritaires et tranchantes, soit à cause des angles par trop méridionaux d'une éducation un peu fruste et d'un tempérament enclin à l'échauffement.

Ses adversaires le savent ; ils en profitent, ils en abusent, et de même qu'au fauteuil de la Chambre, les boucaniers bonapartistes se faisaient un malin plaisir de réveiller chez lui les ardeurs gascônes et les emportements de Cahors, de même les cléricaux enfiellés unis aux intransigeants rageurs s'efforcent de l'aiguillonner sans cesse ni relâche, dans le dessein évident de le faire emballer jusqu'à la culbute.

Injure ou mauvaise foi, tout est bon pour cela, et lorsque M. Henry Maret parlait l'autre jour de César et de Vitellius, cet Athénien de l'intransigeance, timide par nature, se rendait parfaitement compte de l'innocuité de son invective. Sous un César ou un Vitellius pour de bon, nos jeunes coqs se garderaient bien de ces fantaisies et Gambetta aurait pu répondre :

« La preuve que je ne suis pas César, c'est qu'il vous est loisible de m'injurier. »

Toutes ces escarmouches ou ces vilénies adoptées avec enthousiasme par la presse bien pensante, ne prouvent donc qu'une chose, à savoir le parti pris avoué de jeter à travers les roues du char ministériel tous les bâtons, toutes les pierres et tous les pavés dont l'asso-

ciation clérico-intransigeante fait provision depuis plusieurs années.

Il appartient à Gambetta d'écarter ces obstacles et d'aplanir sa route, en se corrigeant autant qu'il pourra de ses défauts originels qui éloignent de lui nombre d'esprits indépendants et d'un réel mérite.

Il faut bien reconnaître que sans être César, le président du Conseil a une tendance un peu accentuée à imposer ses idées, ses vues et ses volontés.

Les hommes doués d'une valeur personnelle sérieuse n'acceptent pas volontiers cette mise en tutelle ; beaucoup y répugnent absolument, et telle est, sans contredit, la cause de l'avortement du grand ministère.

Or, c'est précisément du côté de ces hommes d'indépendance et de mérite, que Gambetta devra se tourner, s'il veut trouver un appui solide et durable. Déjà, peut-être, a-t-il pu s'apercevoir de l'inconvénient d'avoir un ministère, non pas de commis, mais de camarades. — Cette solidarité absolue a ses avantages, sans doute, mais elle a aussi ses inconvénients, en ce sens que, ramenant toute la responsabilité sur une seule tête, elle expose cette même tête à tous les horions.

Que Gambetta ait la tête solide, ce n'est pas douteux, mais serait-elle moins solide si elle était moins frappée, moins atteinte, si, en un mot, la responsabilité ministérielle avait plus de surface ?

Certes Gambetta a réalisé le rêve le plus cher de ses ennemis : être seul et unique ministre ; mais si l'honneur grandit, le péril se triple et se décuple, et l'habileté comme la prudence exigent que l'on ne mette ni tous ses œufs ni tous ses portefeuilles dans le même panier.

JACQUES BARBIER

TOUS LES MONDES

MONDE POLITIQUE. — Malgré l'argumentation serrée, habile et dangereuse de M. Ribot guidant à la bataille les ennemis de M. Gambetta, le général des opportunistes a remporté une victoire indiscutable en expliquant à la Chambre ses raisons d'augmenter le nombre des ministères ; comme il avait la veille, battu ses adversaires en restant sur le mauvais champ de bataille, à lui légué par le cabinet défunt. Il s'agissait des crédits que la Chambre n'avait pas encore ratifiés pour l'expédition tunisienne. Or, les fonds étaient déjà dépensés — grave affaire. A-t-on le droit, en pays parlementaire, de prendre de l'argent, sans une permission formelle du pays, dans la poche du susdit pays ? En bonne équité le procédé est un peu vil. — Et c'est ce qui faisait la force du malin M. Legrand. Quand il s'élevait contre ces pratiques fâcheuses, il avait mille fois raison ce député. — Mais quand il pensait à rendre Gambetta responsable de cette irrégularité et qu'il inclinait à le blâmer de proposer à la Chambre le règlement amiable de cette dépense — utile et nécessaire en somme, — il avait tort. C'est pour cela que Gambetta lui a, avec quelque peine il est vrai, fait mordre la poussière. — Lorsqu'en suite la même discussion est revenue au Sénat, l'opinion publique s'était nettement prononcée et Fleur-de-réaction n'a paru à la tribune que pour se faire faucher hic et nunc. Tout est ratifié, mais il est à supposer qu'on réfléchira avant de recommencer pareille aventure.

Pour passer du grave au doux, nous signalerons aussi la prise en considération de la loi Naquet. — Et ma foi, je ne sais si le Sénat, suivant le courant de la Chambre, ne se décidera pas aussi à faire le saut du divorce. Dans ce cas, le paradis s'ouvrirait d'ici à peu de temps pour les époux mal assortis. Du coup, les belles-mères deviendraient moins intraitables. O Naquet, vous qui nous réservez ce bonheur de maintenir dans la voie droite nos tyrans féminins, en suspendant sur leur tête votre loi de Damoclès, ô Naquet, soyez béni de tous les français engagés dans la grande confrérie, — ou aspirant à s'y affilier — Ainsi soit-il.

MONDE MILITAIRE. — Il se mêle fort aujourd'hui au monde politique. Voilà d'abord le général Bourbaki qui se présente, dans la Sarthe, au suffrage des électeurs sénatoriaux. Il paraît qu'on le force, ce digne militaire, à entrer dans l'arène politique. Alors, vous comprenez, il ne peut pas refuser de venir renforcer l'aile droite de notre premier corps législatif. — Il y votera, sans grand bruit, — et espérons-le, sans grand effet — derrière M. de Broglie, la main dans la main de M. Jules Simon et en faisant risette à M. de Gavardie. Laquelle union d'un bonapartiste, d'un légitimiste, d'un orléaniste et d'un envieux, constitue le symbole comme aussi la moralité de la coalition réactionnaire qui fond peu à peu au grand-soleil de la République.

Tout autre est l'envoi de M. de Miribel dans un poste où, sans danger aucun pour nos institutions, ce militaire, peu politicien de sa nature, pourra rendre de véritables services. C'est ce qu'a répondu M. Campenon au poète marseillais Clovis Hugues.

Ce n'est pas cependant une raison parce que M. de Miribel est signalé par l'opinion publique comme l'un des plus remarquables officiers de l'armée française, pour se priver de son concours. On ne lui a du reste confié qu'une besogne professionnelle. Il n'a rien à voir dans les questions politiques qui ressortissent du ministère de la guerre : il fait de la stratégie d'état major et des plans d'attaque et de défense. — Aussi le poète Hugues a-t-il remporté une seconde veste parlementaire. Comme c'est la deuxième fois qu'il prend la parole, on voit qu'il ne perd pas son temps aux bagatelles de la porte. Semblable à une flèche d'or, sa parole ailée va droit au but : et il met à tout coup dans le noir du ridicule.

MONDE RELIGIEUX. — Là aussi, il est plus question de guerre que de patenôtres. Voilà qu'on a exhumé l'arrêté concordataire défendant aux évêques de sortir de leurs diocèses, sans autorisation du ministre. — C'est le cas de tous les fonctionnaires, — et bon gré mal gré, messieurs les monseigneurs émarquent trop soigneusement au budget pour renter cette étiquette. Or, ce retour au droit commun ne leur plaît guère. Le bouillant Fava, évêque de Grenoble, regimbe et déclare qu'il n'obéira pas. Fort bien, mais j'ai dans l'idée qu'il n'en sera pas le bon marchand. On le tiendra par la bourse. C'est un moyen doux, mais efficace. Et quand nos ardents prélats seront bien convaincus qu'il n'y a rien à gagner à la lutte, ils résideront, tout comme du temps de Louis XIV, et ils n'iront pas si souvent clabauder à Rome et ailleurs ; — leurs ouailles n'en seront que mieux gardées.

MONDE JUDICIAIRE. — Les historiettes de la semaine ont commencé avec le procès Boubée. *A priori* cet austère gentilhomme qui traite le président de la République de « voyou » n'est digne d'aucun intérêt. Il insulte grossièrement et commercialement, c'est de la vilaine besogne. Mais tout en applaudissant à une condamnation qui mettra peut-être un terme à des fantaisies littéraires absolument écœurantes, nous regrettons de voir appliquer la prison à un délit de presse qui n'a rien de comparable à un vol ou à une escroquerie, et est cependant réprimé par la même peine. L'amende suffirait, une amende sérieuse, par exemple, dure à payer, — mais rien qu'une amende. C'est ainsi qu'on procède en Angleterre. C'est ce que Gambetta

demandait dans une plaidoirie dont on se souvient encore. De cette façon, on punit, on fait un exemple, et on ne confond pas un écrivain et un gredin dans la même catégorie de coupables. Puisque nul n'ose dire que M. Boubée est indigne du nom de galant homme, il ne faut pas le traiter en malandrin. Donc, pas de prison et beaucoup d'amende. c. q. f. d.

NOS ÉLECTIONS

Demain le grand jour. Demain, entre sept et huit heures du soir, la ville de Lyon saura si elle a pour représentant le citoyen Humbert du *Père Duchêne*, ou le citoyen Lagrange des Pompes Funèbres, ou le citoyen Bonnoit de la Cordonnerie.

Nous avons, dans notre dernier numéro, exprimé nettement nos préférences pour le citoyen Bonnoit et notre opinion n'a pas varié. Nous maintenons Bonnoit ; Bonnoit est notre homme ; nommez Bonnoit, ô électeurs de la Guillotière !

Maintenant, si par hasard vous nommiez Lagrange, nous n'en serions ni désolés, ni inconsolables, car il n'y aurait pas grand chose de changé dans notre belle France.

Le côté particulier, en effet, de cette élection ou plutôt de ce ballottage c'est que les trois candidats ont absolument le même programme, les mêmes principes et les mêmes idées.

Tous trois se défendent avec la même aptitude d'être opportunistes et surtout Gambettistes. Ce gambettisme horrible est devenu un vice rédhibitoire et Gambetta déclarerait, à la tribune, que la terre tourne ou que le contenu est plus petit que le contenant, qu'immédiatement les citoyens Bonnoit, Humbert ou Lagrange se lèveraient avec indignation, pour soutenir le contraire.

A cette horreur commune de l'opportunisme et de ses pompes, il faut ajouter le socialisme, le radicalisme et autres vertus en isme dont nos trois anabaptistes se proclament les champions énergiques et convaincus.

La lutte n'est donc plus sur une question de doctrines, mais sur une question de personnes.

En face d'un programme identique et de théories absolument semblables, les électeurs n'ont qu'à se demander si le nez du citoyen Humbert leur déplaît plus que le nez du citoyen Lagrange, ou s'ils préfèrent à ces deux nez la barbe du citoyen Bonnoit.

Grave débat que l'on nous permettra bien de traiter avec un peu d'indifférence et de gaieté ; gaieté d'autant plus naturelle que les polémiques des journaux intéressés prennent soin de l'entretenir tous les matins.

C'est ainsi que l'organe attitré du citoyen Humbert prend soin de nous apprendre que son concurrent Lagrange est le candidat de la *Décentralisation* et du *Courrier de Lyon* ; alliance étrange bien faite pour engendrer un monstre de candidat.

Prompt à la riposte, le journal de M. Lagrange réplique qu'Humbert est le candidat du *Salut Public*.

De telle sorte qu'un noble étranger arrivant dans nos murs, croirait assister à la lutte d'un cléricale contre un bonapartiste.

Lagrange portant les fleurs de lys et Humbert les abeilles !

Quant à Bonnoit, le vote de ses 794 partisans pouvant faire pencher la balance du côté Lagrange ou du côté Humbert, on le ménage des deux côtés, dans l'espoir d'une diversion qui décidera de la victoire.

Bonnoit est un atout précieux, dans cette partie électorale. Doit-on médire des atouts ?

Et c'est là une des raisons pour lesquelles nous soutenons Bonnoit, car il nous semble souverainement injuste que l'arbitre de la victoire ne puisse à son tour décrocher la timbale (rien de l'Union générale).

Maintenant, s'il était possible de parler sérieusement de cette folichonnerie où deux comités républicains se traitent mutuellement de vendus, de traitres ou de bourgeois, — ce qui est pire, nous exprimerions le vœu très sincère de voir échouer le citoyen Humbert, au double point de vue des candidatures ambulantes dont il est le commis-voyageur patenté, et des candidatures communardes bien faite pour écœurer tous les républicains convaincus et sincères.

Il nous est impossible d'accepter ces colis électoraux que l'on expédie de ville en ville, avec le vague espoir de rencontrer une circonscription assez passionnée ou assez aveuglée pour recevoir le paquet.

Nous ne saurions nous élever avec, trop de véhémence, contre le charlatanisme exotique de ces messieurs qui courent la province et se vantent de guérir tous les maux par le baume socialiste et intransigeant que l'on trouve dans toutes leurs pharmacies. Encore faudrait-il que ces marchands d'orviétan populaire pussent apporter, à l'appui de leurs boniments, des cures plus merveilleuses que les incendies et les fusillades de la Commune.

Car c'est là un point que nous ne voulons pas, que nous devons pas oublier. Tous ces bienfaiteurs du peuple, tous ces inventeurs de panacées souveraines qui doivent arracher le prolétariat aux souffrances et à la misère, n'ont encore réussi qu'à faire combattre et massacrer ces travailleurs et ces prolétaires, pendant qu'ils flânaient dans leur bureau, les pieds sur les chenets, entre deux articles de journaux.

Le principal titre de gloire du citoyen Humbert fut de faire fusiller Chaudey, à la suite d'une basse dénonciation. Sont-ce les exploits de ce genre qui avanceront l'un pas la question sociale et nous découvriront les horizons inconnus de cette terre promise qui ne s'est encore révélée qu'aux réunions de la Rotonde ou de l'Elysée !

La vérité est qu'il n'y a derrière ces déclamations stéréotypées que l'ambition insouviée d'un sectaire qui ne recule pas, à un moment donné, devant l'acte le plus indigne pour satisfaire ses vengeances et ses rancunes.

Or, nous ne voyons pas quel avantage aurait la Guillotière à glorifier ce genre de politique qui n'a encore produit que des désastres.

Votez pour Lagrange ou Bonnoit, peu nous chaut, puisque l'un et l'autre se trouvent fort loin du candidat de nos rêves, mais au moins n'allez pas servir sottement de piédestal et prêter votre échine à un coureur de candidatures qui se présente tantôt dans le Midi, tantôt dans le Nord, tantôt dans le centre et qui se présenterait demain au Kamtchaska, si le Kamtchaska nommait des députés.

La candidature exotique ne se comprend qu'avec un homme assez illustre pour se dire citoyen de toutes les villes, mais avoir rédigé le *Père Duchêne* et inventé les pruneaux de six livres, nous semble un titre insuffisant à l'enthousiasme des électeurs qui ne subordonnent pas nécessairement la régénération sociale au peloton d'exécution.

Procès Roustan

Rocheftort acquitté, Roustan condamné aux dépens. Le coup est rude pour notre ministre plénipotentiaire qui, après cette décision, ne le sera probablement plus demain.

Comment expliquer cet arrêt inattendu ?

Rocheftort avait t-il apporté la preuve de ses accusations ; était-il ressorti des débats la conviction nette que M. Roustan eût tripoté sur les fonds publics ?

Non, sans doute, mais nous savons que les décisions des jurés sont neuf fois sur dix, une question de sentiment et d'impression.

Or, pourquoi le nier ? L'impression était mauvaise.

Elle était mauvaise en présence de cet imbroglio d'intrigues inexplicables, de cette réunion de personnages plus ou moins véreux autour de notre consulat de Tunis ?

Pourquoi ces faux ménages Elias Mussati, pourquoi ces généraux de cirque, pourquoi ces aventuriers bizarres, ces courtiers marmons qui vendent des dossiers à des banquiers de Besançon, pourquoi ce commerce de décorations ?

Le jury égaré au milieu de cette bohème diplomatique, en est sorti assez écœuré pour ne pas tenir rigueur à Rocheftort de ses révélations sinon vraies tout au moins vraisemblables, avec les personnes tarés ou louches défilant dans le prétoire des assises.

La leçon est rude, nous le répétons, mais à tout prendre, nous ne nous en plaindrons pas si elle avait pour résultat d'assainir assez nos mœurs administratives, pour qu'on ne fût plus exposé à trouver dans les plis de nos dossiers politiques, des aventuriers et des drôlesses qui se nomment tantôt baronne Kaula, tantôt « générale Elias ».

FUTURS SÉNATEURS

Une assemblée préparatoire des délégués sénatoriaux doit avoir lieu dimanche.

Conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, délégués des Communes se réunissent, en vue d'une entente préalable, pour l'élection de nos quatre sénateurs sortants.

Tout le monde sait que ces quatre sénateurs sont MM. Edouard Millaud, Mangini, Perret et Vallier.

Deux de ces Pères Consacrés, MM. Mangini et Perret déclarent forfait et se retirent de la lutte. Prudence ou lassitude, nous ne voulons pas rechercher quel est celui de ces sentiments qui l'emporte dans leur détermination. En tout état, nous ne pensons pas qu'il faille verser des larmes trop amères sur cette retraite.

MM. Perret et Mangini, républicains de raison et républicains plus que raisonnables, n'ont jamais rendu à la République des services inoubliables. Nous pouvons même dire que si cette République se fût trouvée en péril, ce ne sont pas eux qui l'auraient sauvée par un dévouement disposé à toutes les épreuves.

Non, MM. Mangini et Perret très modérés, très millionnaires et très nonchalants en politique, se sont contentés de suivre tranquillement et d'un pas timide, la majorité libérale du Sénat... Peut-être même ne serions-nous pas très embarrassés de trouver parfois leurs bulletins de votes fraternisant avec ceux de MM. de Broglie et Buffet.

C'était l'exception, nous le voulons bien, mais cette exception suffit à justifier les regrets peu cuisants que nous laisse le départ de ces messieurs. Un coup de chapeau, nous y consentons, mais pas trop de larmes !

Voilà donc deux sièges à pourvoir, plus celui de M. Vallier probablement. Non que M. Vallier ne soit un brave homme et un républicain sûr, mais est-il bien fait pour relever le prestige de notre représentation nationale ?

Car tel est le point sur lequel il nous paraît convenable d'appeler l'attention des délégués réunis.

En dehors de M. Edouard Millaud dont la réélection assurée n'est que la légitime récompense d'une capacité incontestée et d'une activité féconde en services rendus nos sénateurs du Rhône ne brillaient guère d'un éclat fulgurant dans le firmament du Luxembourg.

Ce n'étaient ni des étoiles, ni même des nébuleuses. et nous avions le chagrin de voir la seconde ville et le second département de France, occuper un rang beaucoup moins élevé dans son illustration parlementaire.

Messieurs les délégués ne croient-ils pas le moment venu de relever un peu ce prestige et de porter leurs voix sur des mandataires moins insignifiants et moins médiocres ?

Nous ne réclamons pas des hommes de génie, mais entre l'excellent Vallier et le génie, il y a une place assez large, pour qu'on y trouve des hommes de mérite et de talent.

Maintenant les candidats ne sont pas tout ; il faut un programme, un ensemble de résolutions et de principes sur lesquels l'accord puisse se faire. Aussi le premier soin des délégués devra-t-il être de fixer les points principaux de ce programme républicain qui doit comprendre, en première ligne, la révision basée sur l'extension du suffrage restreint et la diminution des attributions budgétaires.

Seulement une fois le mandat discuté, adopté, nettement défini, messieurs les délégués sont priés de se souvenir que tant vaut le mandataire tant vaut le mandat.

Nous croyons savoir que pas mal d'ambitions, de compétitions, d'intrigues s'agitent, se remuent et s'embrouillent autour de ces fauteuils sénatoriaux qui n'ont pas assez de bras pour tout le monde.

Il importe de ne point faire le jeu des agités et des brouillons qui recherchent plus volontiers une satisfaction de vanité que l'intérêt réel et sérieux de leurs électeurs.

Il serait prématuré dès aujourd'hui, de citer aucun nom, mais il en est plusieurs mis en avant qui, par leurs antécédents et même leur présent ne nous semblent dignes que du panier.

Espérons que ce meuble indispensable ne sera pas oublié dans la réunion de dimanche.

FEUILLES VOLANTES

Un de nos confrères quotidiens publiait, l'autre jour, cette petite note inquiétante :

« On vient de voter à la Chambre le projet de loi autorisant la ville de Lyon à s'imposer extraordinairement. »

D'autre part, le *Petit Lyonnais* insérait mercredi cette rectification officieuse :

« Plusieurs journaux ont annoncé que le Conseil municipal aurait voté de nouveaux impôts directs et indirects, des centimes additionnels et une surtaxe d'octroi. Cette assertion est complètement inexacte. »

Voilà qui est plus rassurant.

Cependant, si le projet d'impôt extraordinaire a passé à la Chambre, c'est donc que cet impôt extraordinaire existe ?

Qui nous débrouillera de ce cahos ?

Nous croyons ne pas trop nous avancer, en disant aux contribuables qu'il s'agit bel et bien de quatre centimes additionnels au principal des contributions directes, qui en ont déjà pas mal de ces centimes additionnels.

Nous ne sommes pas les ennemis absolus des centimes additionnels, quand ils répondent à des nécessités urgentes ; toute la question est de ne pas les gaspiller inutilement ou de les laisser s'émietter et disparaître en dépenses inutiles, en opérations mal combinées et en travaux qui ne se terminent jamais.

A propos, serait-il indiscret de demander où en sont les affaires de notre nouvelle préfecture ?

L'expropriation avance-t-elle ? Saurons-nous bientôt à quoi nous en tenir sur le prix de ces terrains que l'on prétendait obtenir à soixante francs le mètre, et qui depuis...

Il y a là un point noir et un inconnu qui ne laissent pas d'être « angoissants », comme disent les romantiques.

Certes, nous avons la plus grande confiance dans l'impartialité et dans les décisions du jury d'expropriation, mais il nous est difficile d'oublier qu'à la Croix-Rousse par exemple, certains propriétaires se sont enrichis à nos dépens, en obtenant des indemnités doubles, souvent triples de la valeur réelle et vénale vu de leurs terrains.

Les villes comme les Etats ont bon dos, et l'on ne se gêne point pour les charger et les surcharger ; pourtant il serait bon de réfléchir que cette vigoureuse échine est composée des milliers et des milliers de dos de pauvres diables qui voient avec effroi s'allonger et se grossir leurs feuilles de contributions.

Tous ces mécomptes n'arriveraient pas, si avant d'engager une affaire ou de se lancer dans une entreprise, on concluait dans la mesure du possible, des traités définitifs et des arrangements fermes qui ne laissent qu'une très petite place aux imprévus et aux surprises dont la note coûte toujours horriblement cher.

Ce que nous disons là, nous l'avons dit déjà, mais rassurez-vous, nous le redisons encore, au risque de passer pour rabâcheurs. On ne rabâche jamais assez quand il s'agit des intérêts immédiats et trop souvent négligés de la gent taillable et corvéable à merci.

Gare aux chiens enragés !

Tel est le cri d'alarme que vient de pousser le *Lyon-Médical* en constatant que les cas de rage dans notre bonne ville, prennent un accroissement dangereux.

Etant connu que la rage est incurable, qu'il n'existe pas de maladie plus horrible, plus épouvantable et plus atroce, nous comprenons parfaitement la sollicitude de notre confrère, à l'endroit d'un mal qui échappe jusqu'à présent aux recherches et aux efforts de la thérapeutique.

Lyon-Médical recommande donc une surveillance plus active que jamais, et conseille à l'autorité de ne point se départir de sa rigueur vis-à-vis des propriétaires de chiens ou caniches de toute forme, de toute race et de tout poil.

D'autant plus que l'indulgence administrative, risque d'être encouragée par ce sentiment cynophile qui a érigé en dogme que le chien est l'ami de l'homme.

Il faut distinguer évidemment, entre le chien non enragé qui peut être un compagnon agréable, et le chien enragé qui rentre dans la catégorie des amis dangereux.

C'est à cette distinction que sont intéressés les propriétaires de chiens et surtout les passants. Aussi pencherions-nous volontiers vers la sévérité du *Lyon-Médical*, dussions-nous encourir les malédictions de toutes les douairières qui, avec une sollicitude plus que

maternelle, bourrent leur fidèle Azor de brioche, de chocolat et de confitures.

Après ou avant les chiens enragés, comme on voudra, nous continuerons à signaler la contagion des attaques, des vols, des assassinats et des agressions diurnes ou nocturnes dont la chronique spéciale nous apporte chaque jour le récit ou plutôt la litanie.

On assassine à Paris, on assassine et l'on étrangle en province, et neuf fois sur dix, les assassins et les étrangers, quand on les pince, sont reconnus pour des repris de justice chargés de quinze ou vingt condamnations.

Cette race malfaisante pullule et se multiplie comme toutes les plantes vénéneuses, si bien que le trop plein de nos grandes villes encombrées se répand jusque dans les campagnes les plus éloignées.

Il faut absolument en finir avec cette inquiétude permanente qui ne permet plus à un honnête homme de rentrer chez soi, passées huit heures du soir.

On nous a donné comme consolation et comme espoir le texte du projet de loi proposé contre les récidivistes.

Il y est dit que tout individu qui aura subi trois condamnations pourra être envoyé dans une colonie pénitentiaire.

Au lieu de *pourra*, ne vaudrait-il pas mieux mettre *devra* ?

Avec l'indulgence incroyable de certains tribunaux, vis-à-vis des gredins de la pire espèce, il serait fort à craindre en effet que ce bannissement ne devint plutôt une exception qu'une règle, et nous avons sérieusement besoin de la règle.

Grand succès de la vente Courbet à la salle Drouot.

Les œuvres du maître peintre d'Ornans sont arrivées à des prix presque aussi élevés que la colonne « déboulonnée » par ce gros bêta de grand artiste.

Dix, quinze, vingt, trente, quarante mille francs, c'est à ces chiffres coquets que s'élevaient les enchères, et l'Etat s'est rendu acquéreur de plusieurs toiles payées à beaux deniers.

On voit que la défaveur qui s'attachait au peintre du *Casseur de pierres* et du *Retour de la Conférence* s'est complètement évaporée.

Il y a pour cela plusieurs raisons dont l'une est que Courbet est mort, car la mort d'un peintre est encore ce qu'on a trouvé de mieux pour faire hausser le prix de ses tableaux.

Rappelez-vous Millet, Théodore Rousseau et tant d'autres qui, après avoir vécu péniblement, ont enrichi leurs amateurs primitifs par des majorations qui laissent bien loin derrière elles les hausses de l'Union générale ou de la Banque de Lyon. Malheureusement ces artistes ne savaient pas mettre leur palette en actions, — sans cela...

Nous ne voulons pas quitter Courbet sans constater, à son honneur, ce fait unique dans l'histoire, c'est qu'il est le seul homme politique, le seul, entendez bien, qui ait payé de ses deniers et de sa bourse les dégâts commis dans l'exercice de ses fonctions. Courbet, membre de la Commune, a fait déboulonner la colonne et Courbet a payé le redressement de la dite colonne.

Quel est le souverain, le ministre et même le fonctionnaire qui puisse en dire autant ?

Les Bonaparte nous ont-ils payé le déboulonnement de l'Alsace et de la Lorraine ?

Les Rouher et les Morny nous ont-ils payé le déboulonnement du Mexique, la plus grande pensée du règne ? Jamais de la vie !

Il fallait qu'un pauvre diable d'artiste donnât ce grand exemple qui risque fort d'être peu suivi.

Paix donc à la cendre de Courbet, malgré sa vanité grossière et ses balourdises politiques et sociales.

Il ne restera de lui que le nom d'un peintre de race et de tempérament exceptionnel, auquel il n'a manqué qu'un peu plus de tenue, de réserve et de travail pour être inscrit au premier rang de nos gloires artistiques.

Quant au surplus, Courbet a payé, il a le droit d'être considéré.

ZÉDE.

Aucune faute...

N'a été commise. Nous ne sortirons pas décidément de cet aphorisme agaçant qui fait partie de tous les bagages ministériels, au même titre que les portefeuilles en cuir de Russie, et les cartons verts des bureaux. On a beau changer d'Excellences, troquer Rouher contre Ferry et Ferry contre Gambetta, l'inévitable formule reste immobilisée, ancrée dans quelque coin, défiant le balai ou le plumeau, et à la première occasion, nous lui voyons faire son apparition à la tribune, avec cet accent convaincu et ce geste vainqueur qui nous horripilent.

Voyez cette discussion Tunisienne au Sénat. Gambetta avait à se défendre sans

doute contre les attaques véniennes de Broglie et des Buffet, mais pour démontrer ces héros de l'ordre moral, était-il nécessaire de recourir aux procédés oratoires des conseillers de l'empire et des avocats du Mexique ?

Pourquoi déclarer avec aplomb que jamais expédition ne fut mieux conduite ; que l'intendance a été injustement attaquée, et que la sollicitude de l'administration militaire fut toujours impeccable ?

Gambetta sait bien le contraire ; il n'ignore pas que le début de la campagne donna le spectacle d'une confusion et d'un désordre peu rassurants ; que les vivres manquèrent, que les ambulances furent organisées d'une façon déplorable, et que les chirurgiens militaires dépourvus de remèdes, en étaient réduits à l'émolliente guimauve, pour guérir la dysenterie et le typhus.

Et s'il fallait une preuve de ces incuries et de ces négligences, nous la trouverions dans le chiffre même des morts reconnus officiellement. Ce chiffre est de onze cents. Nous avons perdu onze cents officiers ou soldats dans cette campagne d'Afrique.

Est-ce un chiffre énorme, demande Gambetta ? Eh oui, il est énorme relativement, car sur ces onze cents victimes de la guerre, il n'y en a pas la moitié, il n'y en a pas le quart, pas le demi quart, peut-être, qui soit tombé sur le champ de bataille et sous le feu de l'ennemi. Les cinq sixièmes de ces onze cents morts ont succombé soit aux privations, soit aux fatigues, soit aux épidémies, et nous pouvons dire hautement que l'incurie des intendants a fait quatre fois plus de victimes que la poudre des Krhoumirs.

Nous admettons qu'on hésite à jeter le découragement dans l'armée, qu'on cherche à voiler dans une certaine mesure, des erreurs et des maladroites, — mais de là à les absoudre complètement et à délivrer un bref d'innocence à des généraux insuffisants ou à des administrateurs incapables, il y a une forte distance. — Gambetta a eu tort de la franchir d'une enjambée — car enfin, si tout était merveilleux, parfait, si aucune faute n'a été commise, on est en droit de demander pourquoi on a changé et le général Farre, et son chef d'état-major !

Le général Farre étant un grand capitaine, incapable de se tromper ni de nous tromper, n'y avait-il pas injustice et imprudence à le remplacer par le général Campenon assisté du général de Miribel ?

Vous voyez à quelles conséquences on arrive avec cette manie gouvernementale de ne pas vouloir reconnaître des fautes et des incapacités manifestes.

Le moyen alors d'améliorer et de perfectionner le service, si tout est déjà meilleur et parfait !

La vérité est que la mobilisation, la concentration et l'expédition de nos troupes ont laissé beaucoup à désirer ; que le service de l'intendance a été détestable au début de la campagne et que de trop nombreux soldats ont payé de leur vie, ces imprévoyances et ces sottises.

Or si le patriotisme doit s'imposer parfois des sacrifices nécessaires, si l'on accepte sans trop de douleur et d'amertume la mort du champ de bataille, il ne saurait en être de même de la mort de l'ambulance et de l'hôpital.

La première est glorieuse, la seconde inutile, stérile, ne provoque que la commiseration et la pitié.

Eh bien c'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger la plupart des onze cents morts d'Afrique, et malgré nos dispositions à l'optimisme, nous persévérons à penser que tout n'était pas pour le mieux dans la meilleure des campagnes et que l'intendance a véritablement tué trop de monde.

RING-THEATER

En quelques minutes, treize cents victimes, — c'est abominable. Mais elles ne servent donc à rien toutes ces terribles expériences ! Voilà qu'il brûle des centaines de victimes chaque année, — et chaque fois c'est un plus effroyable total quand on dresse la liste de ce qu'ils appellent « les absents ».

Absents ! C'est ceux qui sont là, au milieu de la fournaise éteinte, bouillis, carbonisés, qui ne ressemblent plus à rien et qu'on ne recueillera même pas pour les saluer d'un dernier adieu. — Voilà ce qu'ils appellent les absents.

Alors, à qui le tour maintenant ? A quand l'incendie d'une salle où il n'échappera plus absolument personne, où sur deux mille spectateurs il y aura deux mille « absents ». Pour arriver sans peine à ce but, il n'y a qu'à choisir dans notre ville. Elles sont là trois ou quatre salles où l'on rôti à grand feu comme un millier de côtelettes. Le Gymnase où pour entrer (c'est de peu d'importance), mais aussi pour sortir, (cela devient plus grave), il n'y a qu'un boyau étroit permettant à peine de passer deux de front, en s'étouffant tant soit peu et où il faut un quart d'heure pour vider une bonbonnière de 6 à 700 places. Le feu du côté de cette ouverture, et c'est la mort, sans grâce ni rémission. Personne n'y échapperait, personne.

Et Bellecour ! Vous êtes-vous figuré, par la pensée, un sinistre arrivant au cours d'une de ces représentations où quatre mille spectateurs entassés n'ont pour dégagement que ces deux escaliers de bois par lesquels la foule s'écoule normalement en une heure, — lorsqu'elle ne se presse pas !

Mais il y a d'autres sorties. Erreur. Elles sont fermées à clef, par des cadenas et des grilles. On ne les ouvre qu'à la sortie, et ces portes de salut se changeraient, un jour de sinistre, en un profond cul-de-sac où viendraient s'entasser et s'étouffer une foule affolée et captive.

Au Grand Théâtre, les portes de salut sont condamnées et les grilles s'ouvrent en dedans : un jour de panique, la poussée instinctive et brutale empêcherait tout moyen humain de les ouvrir, et là encore on ne compterait plus les victimes.

Et partout il y a des règlements. Des règlements bien faits, efficaces, sévères. Des règlements qui, s'ils étaient appliqués, préserveraient presque à coup sûr la foule de tout désastre immense.

Mais quoi ? on est sévère le lendemain d'un terrible avertissement venu de Vienne ou de Nice, on se relâche un peu le surlendemain ; — trois jours après, on n'y pense plus, et la semaine suivante, s'il est resté une petite entrave, une petite gêne pour le public, résultant des mesures prises au premier jour, c'est le public lui-même, ce public idiot qui s'insurge et en demande à cors et à cris leur suppression.

Il est cependant temps d'en finir avec les futilités de spectateurs. Qu'on reprenne les règlements, s'ils sont mauvais, qu'on les modifie, — mais une fois adoptés, sambien, qu'on les applique !

SAINT LABRE

Nous n'avons pas encore entretenu nos lecteurs de l'édifiant et négligé personnage qui vient de passer saint de première classe, avec tous les diplômes, plaidoiries, certificats et autres mécaniques en usage en pareil cas, coût : deux cent cinquante mille francs qui sortent de la bourse... du Saint Père ? — Oh ! que non pas ! — Mais de son bonnet troupeau, s'il vous plaît.

Samedi dernier, on était encore en pleine canonisation, et le correspondant spécial de la Renaissance n'avait pu lui expédier son travail à la fois sincère, complet et minutieux. Aussi, n'avons-nous pas voulu anticiper et déborder, en la commentant d'avance, l'œuvre si originale et si émue de notre collaborateur. Aujourd'hui, pour la première et dernière fois, nous parlons de Benoît Labre, en laissant à notre correspondant le soin de tenir notre plume. Assez de boniments, au fait.

Rome, 10 décembre 1881.

Mio caro direttore,

Zé sous dedans lé ravissement lé piu comploté. Z'ai assisté, moi povero, à une grande fête catolique, z'ai vu un homme de mœurs simples et plus pures que propres, élevé à la dignité de Saint d'Il primo Cartello, zé l'ai vu rayonner lout et toutes les petites bestioles qui couraient da dessous dé louti, et j'en sous dedans lé ravissement ainsi que z'ai ou l'honneur de vi lé dire.

Ma che va piano... vous savez, zé réprends dou commencement.

Vi savez que ce saint Labre, il est ou pauvre h'mme qui il ne voula t pas travailler per mieux s'occuper dé son salut éternel. Et comme il n'avait pas de rentes pour prier le boun Dieu senza rien faire, perque, après qu'on a bien prié le boun Dieu, il faut quand même manzer et boire quelque petite coze, alors, ce saint Labre, il se fit mendiant, comme la ploupart des gens de nostra bella Italia qui courent les grandes routes et demandent ou petit sou da toutes les riches voyageurs, da depuis Vingtimiglia jusqu'à la pointe la piu tropicale de la bella Sicilia. Va bene.

Ma comme il voulait prier le boun Dieu encore piu sérieusement, il né s'é lavait ni li figoure, ni les mains, ni les pieds, ni rienne doun tout. Da sorte, qu'il avait da dessous lé corps ouu poco di molto da petite vermine, comme, da surplus, la piu grande partie des gens de notre bella Italia qui regardent la mer bleue, la bella marina, ma ne sonzent pas à s'y débarbouiller.

Questo saint Labre, donc, il mendiait et il avait des poux, des pulces et autres piccolinnettes bestioles, et s'il fallait canoniser toutes les gens de chez nous qui mendient avec des petites bestioles dadedans le dos, toutti les contadini de la bella Italia, ils seraient des grands saints à la droite de Dieu le père. Ma, questo saint Labre, il n'était pas italien, ma française. Et voi vedetto immediatamente qu'il padre santo, Pio IX, il avait voulu don-

ner ouu bel exemplo à toutti les Franceze et leur montrer comment ils doivent gagner le paradis, en courant les grandes routes avec des chapelets dedans la poche, ma senza aucune espèce de peigne fin. A poi, puisque le saint Labre il avait été vermieux, pouilleux et vagabond autant que n'importe quel lazzarone de Napoli, il était bien juste d'honorer sa mémoire.

Or dounque le moment il était venu dé lé canoniser. On avait fatto une belle quête dans toute la chrétienté, perque à Rome on canonise tous les saints, ma, il faut que la canonisation elle soit paga d'avance et elle coûte très cher. Si comprenez, toutto il sancto college des cardinaux il est rassemblé, ce sont des monsignori qui né s'é dérangent pas pour des (je ne sais comment vous dites ici. Ah !...) pour des... navets. Et puis il faut faire des écritures comme si le pape il avait fait faillite. Et puis... enfin quand ze vous dis que ça coûte très cher, c'est que ça coûte très cher...

Douneque, l'argent il était venu da toutti les pays catholiques, apostoliques ma pas Romains, perque à Rome, toute la gente catolica, elle vit des cadeaux de la chrétienté, ma elle ne donne jamais (comment dites-vous en France ?) — ouu radis.

Alors, le pape Léon XIII (ouu malin) il dit à toutti ses cardinaux : Les Français ils ont assez paga, et pour, il faut leur faire un sensible plaisir, canonisons le pouilleux, — et ils l'ont canonisé, monsiou, ils ont fait des sousperbes catafalques dedans l'église de Saint-Pierre, avec des inscriptions. — Gloire à saint Labre. — Mort à Vicat. — Paix aux poux de bonne volonté. — Laissez venir à moi les petites punaises. — Enfin c'était plein de jolies petites inscriptions comme cela, lorsqu'enfin la cérémonie elle a commencé. Toutti les piu jolies femmes de Rome et da la chrétienté, elles avaient ouu place dedans les tribunes d'honneur, et beaucoup di molto de douchesses françaises avaient voyagé et pris le chemin de fer pour glorifier la sainte eglise nella la personne de saint Labre. — Mais pendant l'auguste cérémonie et les magnifiques di-cours, elles lisaient toutes le *Figaro*, ouu journal plein dé religionne, mais plein aussi de petites correspondances pournougraphiques.

Lé comte de Chambord il avait envoyé son secrétaire et cilui de souu augouste femme. Mais lui, jamais il n'avait voulu venir. Il disait que décidément ce saint né devait pas avoir ouu boune odour de sainteté. — Ma Doun Carlos il y était, per Baccho, et mousiou de Baudry d'Asson avec louti. C'était per nous autres un grand sujet d'édifications.

Après le sermoun, après l'agua benedicta, après la quête nella la brillante société, le pape il voulait organiser ouu brillante réception nello lé Vatican. Ma les Jesouites — que ils sont toujours ceux qu'ils font marcher toutti les altri, les Jesouites ils ont dit que pouisque, eux, ils étaient expulsés della Francia, on ne devait pas rigoler au Vatican. Cela fait que nous altri, que nous nous réjouissions de la gloire de questo grand nouveau saint Labre, nous manifestons nostra felicità quand les Jé-ouites ils seront réintégrés dans leur poste de confiance per former l'esprit et le cœur de toute la Gioventa franceze. En vi saluant, monsiou, je fais toutti mes vœux per le retour des bons pères et la popularité doun coulte de saint Labre — ouu grand saint !

Votre dévoué coullaboratur.

Angelo PARLABENE.

THEATRES

Grand-Théâtre. — Mlle Baux à peine rétablie, Mlle Riveri malade, M. Salomon indisposé, M. Queyrel mal portant, les *Huguenots*, — les fameux *Huguenots* — remis de jour en jour, tel est le bilan actuel du grand opéra.

Resterait, il est vrai, au milieu de la débâcle, Mlle Dalmont pour chanter éternellement *Lucie* ; mais outre que *Lucie*, avec l'interprétation de cette saison, constitue un de ces bons spectacles dont il est dangereux d'abuser, il arrive qu'à son tour, Edgar-Lustellier s'empresse de devenir malade à peu près toutes les fois que *Lucie* paraît sur l'affiche.

Par exemple, Mlle Finken résiste à la rigueur de la température et M. Campocasso peut se reposer sur sa santé et son talent. Tant mieux pour elle, tant pis pour lui, comme dit le refrain à la mode. Attendu que, Mlle Finken étant une machine pneumatique de premier ordre, nous avons idée que la direction — sans souhaiter aucun mal à une pensionnaire dont elle est seule à reconnaître la valeur — changera volontiers un coriza de son premier ténor contre trois extinctions de voix de sa chanteuse.

Enfin, Mlle Finken se porte bien et, grâce à elle, les gens tenant absolument à fréquenter le Grand-Théâtre, peuvent s'assurer de temps en temps combien, dans le *Barbier*, M. Sernin est un Bartolo amusant et consciencieux.

Aussi bien ce même public pourra, sous peu, applaudir de nouveau M. Sernin dans *Gil Pérez du Dommo noir*, personnage qu'il tient avec une incontestable supériorité.

Comme il n'est pas supposable que la direction remonte le *Dommo* pour faire valoir les mérites de Mlle Finken ou ceux de la dugazon annoncée en remplacement de Mlle Riveri, nous aimons à croire qu'elle a fini par s'apercevoir que sa troupe légère, se compose en réalité d'un seul et excellent sujet, M. Sernin, et qu'elle tient à le produire dans ses meilleurs rôles. En quoi, elle n'a point tort, car, nous le disons le plus sérieusement du monde, M. Sernin est vraiment, cette année, le seul artiste complet de l'opéra-comique.

Lorsque M. Campocasso vint ici, précédé d'une proverbiale réputation d'habileté, nous nous doutions fort peu que dans ce genre léger, notre troisième basse, ce brave M. Sernin, prendrait d'em-

blée le rang d'étoile. C'est une surprise que le public accepte bien, pour cette campagne, sans trop rechigner, mais qu'il goûtera moins, croyons-nous, pour les saisons à venir.

Malheureusement pour lui également, M. Campocasso commence à perdre une partie de son prestige à Lyon et sa fameuse habileté s'émiette un peu. Il a en face de lui un public bienveillant, très friand de théâtre, à un moment surtout où l'argent mignon abonde, grâce aux Unions, aux banques de toutes désignations, aux provinciaux estampillés ou non, aux pétroles et aux caisses de tout calibre. Certes ce public et l'autre — le public des amateurs sérieux, — ne rend pas la direction responsable des rhumes de ses pensionnaires et n'exige pas que M. Campocasso tousse à la place de M. Salomon. Mais on se dit avec raison que si l'habileté consiste à engager des artistes dans les prix doux, elle consiste aussi à respecter le cahier des charges, à avoir une troupe complète, avec une contralto, une chanteuse légère connaissant au moins le répertoire des scènes de quatrième ordre et des dugazons autres que Mlle Bergé, de façon à pouvoir tenir le Grand-Théâtre ouvert en cas d'indisposition de quelques sujets, sans être obligé d'afficher des spectacles ressassés et rebattus.

En arrivant à Lyon, M. Campocasso jouissait encore d'une autre renommée : celle d'activer tellement le répertoire, qu'en 7 ou 8 mois nous verrions sur les affiches plus d'ouvrages que nous n'en n'avons vus en trois années. Or, quand nous serons au bout de la campagne lyrique, nous sommes persuadé que sous le rapport de la variété du répertoire, cette saison aura été la plus pauvre depuis dix ans, si nous en jugeons par les dix premières semaines d'exploitation qui ont vu éclore quatre grands opéras, y compris *Lucie*, et les quelques opéras-comiques mal sus qu'à force de répétitions on a fait jouer à Mlle Finken.

La direction trouve probablement son compte en agissant ainsi, — tant mieux pour elle, répéterons nous encore — mais le public n'y trouve guère le sien, — tant pis pour lui.

Célestins. — Les débats qui « touchent à leur fin » depuis trois semaines, vont probablement commencer à nouveau aux Célestins. La direction vient, dit-on, d'engager un petit lot de sujets pour renforcer sa troupe dramatique. Il y a des chances pour que ce lot — dont la direction dit naturellement le plus grand bien — débute incessamment, puisque l'autre lot, celui dont nous sommes misérablement lotis actuellement, ne débute plus ou presque plus.

Nous dirons un peu plus, car — c'est là le comble de l'indignité — Campocasso a trouvé le moyen de présenter et de faire recevoir un sujet dans un rôle muet !

L'autre soir, par exemple, on jouait *Mademoiselle de la Seiglière*. Mlle Renard, à peu près tout le temps en scène, pourvue d'un rôle très lourd, un vrai rôle de début, ne débutait précisément pas ; à côté d'elle M. Frey, ayant quelques mots à dire seulement, accomplissait son troisième début. Cela peut paraître invraisemblablement drôle, mais c'est ainsi que les choses se passent aux Célestins. Nous ajouterons, si vous le voulez, que pour M. Frey qui tient tranquillement et honnêtement son petit emploi, la formalité d'usage était quasi inutile, tandis que Mlle Renard, devant un public non pas sévère, mais simplement juste, serait considérée comme incapable de remplir le sien. Toutefois, le procédé est singulier et méritait d'être signalé.

Quant à la pièce en elle-même, hors M. Gerbert qui nous a paru modérer ses éclats dramatiques, nous n'y voyons à mentionner que la médiocrité de Mlle Andriani et la désagréable nullité de M. Schaub dont de constantes absences de mémoire aggravaient le pitoyable accent.

Reste M. Chambéry, nouveau venu en qualité de premier comique, pour qui, sans doute on avait remonté l'ouvrage de Jules Sandeau. M. Chambéry fidèle à l'étiquette accolée à son nom, a joué le personnage du marquis en comique, c'est possible et en homme de métier, connaissant ses planches ; mais du diable si, avec des allures aussi peu distinguées, avec un ton aussi commun, on eût deviné sous ses traits le marquis de la Seiglière, qui n'est point si drôle que ça et qu'il s'est contenté de parodier.

Nous comptons que dans d'autres rôles, mieux à sa taille, il nous sera permis de porter une opinion moins rigoureuse sur le talent de M. Chambéry, — premier échantillon du lot que M. Campocasso vient de traiter.

Théâtre-Bellecour. — Samedi 17 et Dimanche 18 décembre, M. Verbeck et son sujet, Mlle de Marguerit donneront deux soirées d'expériences, de prestidigitation et de magnétisme humain.

Nous n'avons pas l'habitude, à cette place, d'annoncer les séances de ce genre par lesquelles les illusionnistes ou professeurs quelconques marquent leur passage dans notre ville. Mais cette fois il s'agit d'expériences, de tours de passe-passe, si l'on veut, faits avec une telle adresse et avec un art si supérieur à ceux que nous avons vus jusqu'à ce jour, que nous n'hésitons pas à engager très vivement le public à aller admirer et applaudir les merveilleuses choses dont M. Verbeck le rendra témoin.

Dans une soirée offerte jeudi à la presse dans les salons de Maderni, nous avons assisté à la plupart des expériences qui seront soumises aux spectateurs du Théâtre-Bellecour, ainsi qu'à une foule d'autres que le cadre d'une salle aussi vaste ne permettrait pas, et nous avons été stupéfiés de la prodigieuse habileté de M. Verbeck, pour qui les boîtes à double fond ou les tables préparées sont inconnues.

La partie de la séance consacrée au magnétisme humain avec le concours de Mlle de Marguerit est plus intéressante encore. C'est une succession de faits qui tiendraient du merveilleux si la science, — sans en avoir pu expliquer jusqu'à présent ni les causes, ni les effets — n'était point obligée d'admettre certains phénomènes magnétiques indiscutables qui restent à l'état de problème non résolu.

Si nous ajoutons que M. Verbeck sait son monde et s'exprime avec une élégante facilité, nous sommes convaincu que le public regrettera infiniment moins le temps consacré à ce spectacle qu'à l'interprétation de *Mademoiselle de la Seiglière* par M. Schaub et Mlle Andriani.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable A. ALRICY.

Lyon, Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, ALB. Y. sur

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 14 décembre 1884.

Le marché est assez ferme, nos rentes se tiennent bien.

Le 3 0/0 de 85,82 à 85,85. Le 5 0/0 baisse de 15 c. à 115,80.

Excellent marché sur l'action du Crédit foncier dont l'achat fait actuellement à 1810 réservera de grandes surprises à ses porteurs.

Le comptant fait acte d'habileté en profitant des circonstances favorables pour acheter quelques actions de la Société française financière à 1020.

Les obligations qui ont pour base le prêt sur première hypothèque sont des titres de portefeuille, telles sont celles de l'Hypothèque foncière.

La Banque Transatlantique voit s'affirmer de plus en plus sa haute situation parmi les sociétés de crédit.

Le Crédit Lyonnais continue à se maintenir à ses cours élevés 920, qui ne sont qu'à leur début.

En actions de la Banque nationale il s'est traité quelques affaires qui font bien augurer de cette valeur.

La cote officielle enregistre 772,50 sur la Banque Romaine.

Les titres de la Société des Villes d'Eaux à 200 fr. donnent 12 fr. de revenu fixe, c'est là une valeur qui mérite une attention sérieuse.

Valeurs industrielles bien tenues.

Le Rio-Tinto à 773,75, le revenu des titres de cette compagnie augmente d'une manière progressive.

L'action de la Société Générale de fournitures militaires voit ses demandes à 550, l'avenir prouvera l'excellence de cette valeur.

La Grande Compagnie d'assurances fait 710.

On recherche avec empressement les actions de la Compagnie d'Alais au Rhône qui a 500 francs donneront un large bénéfice dès ce jour en portefeuille.

La Laiteries avec ses recettes qui se chiffrent par 9.950.000 fr. est certaine de distribuer un bon dividende.

Le Malétra s'inscrit à 470.

L'obligation des Messageries fluviales est demandée à 288,75.

Il ne faut confondre les actions du chemin de fer sur Routes émises par la Banque de Dépôts et d'Escompte et qui ont un avenir sérieux avec celle d'une société rivale.

BOURSE DE LYON

Les transactions sont toujours très animées sur notre place, et nous avons à constater un progrès considérable sur certaines valeurs. L'Union Générale tient la tête du mouvement elle clôture mercredi à 3050, action ancienne et 27 0 action nouvelle, avec plus de 300 fr. de hausse depuis cinq jours. Cette prospérité est motivée par plusieurs émissions prêtes à voir le jour : Citons en première ligne la banque d'Espagne et la Cie Générale d'électricité, affaire appelée à un immense succès.

La Landerbank est plus en retard, elle est l'objet d'une discussion sur certains détails dans la Chambre autrichienne, mais tout nous fait penser qu'elle en sortira avec un plein succès. Ce sera le signal du départ pour la hausse.

Le Crédit Lyonnais est assez ferme au-dessus de 900. La spéculation est très-réserve sur ce titre, malgré la bonne situation et la solidité de la maison.

La Banque de Lyon et de la Loire est ferme entre 1500 et 1600. Il y a quelque retard apporté à la constitution du Crédit Maritime d'Autriche. Nous savons que la conclusion est proche. Les cours se ressentiront de cette issue favorable.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la société des Laiteries du Rhône, dont le succès n'est pas douteux et dont quelques titres feront prochainement leur apparition sur le marché.

Cette affaire est très-bien et très honorablement conduite.

Les valeurs ottomanes sont en progression : Banque Ottomane 788. Nous approchons de la conclusion des affaires financières Turques.

Rentes toujours immobiles et délaissées par la spéculation 85,85 et 115,90. Italien 91,15.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 5

Produits au gluten p^r les diabétiques

Nous sommes à l'époque de l'année la plus pernicieuse pour les rhumatisants. A cet effet, on ne saurait trop recommander l'usage de la flanelle végétale, huile et ouate de pin de Schmidt-Verrier, place Bellecour, 5.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Soins — Discretion

M^{ME} DUPORT

TIENT DES PENSIONNAIRES

Lyon, 31, rue Centrale, 31

(Ecrire franco).

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Tenue par M^{lle} JEANNIN, sage-femme

3, Rue de la Platière, Lyon

Soins assidus, Discretion, Consultations, Chambres indépendantes, Renseignem^t p^r correspondance.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT
MENIER

Exiger le véritable nom

Cie Générale d'Affichage

V. FOURNIER, rue Confort, 14

MALADIES DES FEMMES

M^{ME} CHRÉTIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la *Sterilité* et ses diverses affections, M^{ME} CHRÉTIEN compte 26 années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

DE MIDI A QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 12,000,000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL

7, rue Drouot, Paris

AGENCE DE LYON

35, Rue de la Bourse, 35

BUREAU ANNEXE

3, rue Raymond, 3, Croix-Rousse

La Société bénéficie actuellement :

3 0/0 pour les Dépôts à vue.

4 1/2 à six mois.

5 0/0 à un an et au-delà.

Exécution de tous ordres de Bourse

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. DGAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon

LA GAZETTE DE PARIS
Dixième Année Journal Financier 52 N^{os} par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. et timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUÉTAINÉ guérit toutes les Maladies contagieuses ; Dartres Syphilitis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs Gouttes, Rhumatismes, toutes les affections des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toutes saisons et dispense de tisanes.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de P^b. QUÉTAINÉ, rue de la Préfecture, 5. Même pharmacie : Pommade souveraine pour les yeux. Prix : 2 fr. — Le queur infailible contre les maux de dents. Prix : 2 francs.

1000 FRANCS PAR AN

GAGNER pour toute personne intelligente (homme ou femme) sans négliger ses occupations ordinaires, par le placement facile des nombreux Articles de ma Maison, qui sont de première utilité. Je demande Représentant dans chaque commune de France. S'adresser franco à M. F^{rs} ALBERT, 14, RUE RAMBUTEAU, PARIS. Joindre un timbre pour recevoir franco CATALOGUE ILLUSTRÉ & PRIX COURANTS.

Compie Générale d'Affichage
V. Fournier, rue Confort, 14

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission

Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

ÉVITER
LES
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER
LE VÉRITABLE
NOM

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand & d'Espagnol

PRIX MODÉRÉS

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort,
sous le n^o 1216.

Articles de Luxe et de Fantaisie

M^{ON} CASSET

Rue de la République

Rue de la République

(EX-RUE DE LYON)

(EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gibecières. Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bonquets. — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs
PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUQUEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE

de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infailible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ

ÉLÉGANCE

ET

SOLIDITÉ

Hommes
12 frFemmes
8 fr

Maison CASSET, rue de la République, 32 EX-RUE DE LYON

Agence générale d'Affichage et de Publicité, V. FOURNIER, rue Confort, 14